

Le 30 mars 2020

Réunion de la Task Force régionale Economie-Entreprises

L'État et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur établissent un plan de bataille au service des entreprises : « au-delà de la crise sanitaire, il faut traiter la crise économique »

La pandémie mondiale du virus Covid-19 représente un basculement historique majeur. Partout, elle engendre des conséquences sociales, financières et économiques sans précédent. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, Pierre DARTOUT, Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône, et Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président de Régions de France, ont organisé un front commun pour proposer aux entreprises un Plan d'urgence, de solidarité et de relance, à la hauteur de la crise historique que nous traversons.

Ce matin, les représentants économiques de la région et les trois grandes Métropoles de Provence-Alpes-Côte d'Azur se sont réunis autour du Préfet et du Président de la Région pour s'organiser et faire état de la situation économique régionale.

Depuis l'annonce du confinement par le Président de la République le 16 mars dernier, l'État a pris des mesures de solidarité exceptionnelles pour protéger la population tout en assurant la continuité des activités les plus essentielles à notre économie. S'agissant du soutien essentiel de l'emploi, différentes mesures ont été prises pour protéger les entreprises et éviter les licenciements, notamment le recours à l'activité partielle, dont le coût pour les employeurs, a ainsi été pris en charge de manière intégrale. Au 26 mars, ce sont quelque 14 400 établissements de la région qui ont recouru à l'activité partielle pour plus de 115 000 salariés.

Les services de l'Etat se sont organisés pour répondre à cet afflux massif dans les meilleurs délais. La liste des bénéficiaires de cette mesure s'est également étendue aux employés à domicile, aux assistantes maternelles et aux salariés de droit privé dans les entreprises publiques. Les délais de traitement par l'administration ont été raccourcis en l'absence de réponse au bout de 48 heures. Une plateforme dédiée aux secteurs qui ont, dans cette période, des besoins particuliers en recrutement a été mise en place par Pôle emploi.

S'agissant du soutien aux entreprises pour maintenir à flot les PME / TPE :

- un Fonds de solidarité national d'1 milliard d'euros par mois a été créé,
- une garantie des prêts bancaires de 300 milliards d'euros a été mise en place,

Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Férouse MANSOUR -

pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Margaux MASSONNAT – servicedepresse@maregionsud.fr

- des reports de paiement d'échéances sociales et/ou fiscales représentant jusqu'à 32,5 millions d'euros et, dans les situations les plus difficiles, des remises d'impôts directs pourront être décidées,
- le report du paiement des loyers, des factures d'eau, de gaz et d'électricité a été acté pour les plus petites entreprises en difficulté,
- les délais légaux pour permettre aux acteurs économiques d'affronter cette période dans de meilleures conditions ont été prorogés.

L'appui de l'État et de la Banque de France auprès des entreprises s'effectue via la médiation du crédit lorsque la négociation sur le rééchelonnement a échoué. Au 27 mars 2020, 91 demandes avaient été enregistrées soit 7 fois plus qu'habituellement.

En région, ce sont d'ores et déjà 50 millions d'euros qui ont été mobilisés par l'État sous forme de prêts, de subvention ou d'avances pour les entreprises dans le cadre du plan d'urgence et de solidarité.

Pour l'URSSAF, la suspension des échéances au mois de mars représente 400 millions d'euros en région et un fonds de soutien aux travailleurs indépendants depuis près d'une semaine a été mise en place.

Afin de suivre l'évolution de la situation économique de la région, de s'assurer de la mise en œuvre des mesures gouvernementales et de suivre leurs effets, Pierre DARTOUT a souhaité mettre en place une cellule régionale de veille économique qui associe la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi, la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, la Direction Régionale des Finances Publiques, Banque de France, CCI, CMAR, l'URSSAF, la Banque Publique d'Investissement. En sus de cette cellule, le Préfet de région entretient des contacts réguliers avec les chambres de commerce, de métiers et d'agriculture, avec le patronat et certaines organisations syndicales mais aussi avec un certain nombre de filières de la pétrochimie, de l'aéronautique, du transport ou du BTP.

Les Régions viennent en soutien des mesures exceptionnelles mises en place avec leurs moyens et au regard de leurs compétences. **Dans cette période de crise, l'Etat et les Régions de France font preuve de méthode, de solidarité et d'unité. C'est pourquoi la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a souhaité mettre en place un Plan d'urgence et de solidarité capable d'amortir le choc de cette crise et un Plan de relance et d'investissement pour rétablir l'économie régionale dès que possible.**

*« Nous savons que nous traversons ensemble, avec nos 5 millions de concitoyens de Provence-Alpes-Côte d'Azur, une période qui ne ressemble à aucune autre. **Depuis 10 jours, l'activité économique et la consommation ont chuté de plus d'un tiers en France, du jamais vu en un temps si court. Les entreprises, notamment les TPE PME qui constituent le socle de l'économie régionale, sont touchées de plein fouet. Après seulement 10 jours, près de 98 % des entreprises se déclarent impactées..***

L'urgence de la situation appelle à une prise de mesures exceptionnelles pour venir en aide aux soignants, aux entreprises, mais aussi à tous les secteurs directement touchés par cette crise.

*C'est pourquoi nous avons décidé de mettre en place **ce Plan d'urgence et de solidarité de 227,5 M€, dont 70 M€ d'aides sont directement adressées aux entreprises régionales**. La Région met en place une série de dispositifs aux critères assouplis pour répondre aux besoins de tous les secteurs.*

Personne ne sera laissé sur le bord du chemin ! Derrière les entreprises, il y a des emplois, des hommes, des femmes et des familles. C'est pour cela que nous avons été présents dans toutes les crises de ces derniers mois : gilets jaunes, inondations, crise portuaire...

Aujourd'hui encore, la Région accomplit sa mission de chef de file du développement économique et de fédérateur, en renfort de l'Etat et avec tous les partenaires institutionnels.

C'est pourquoi nous devons aussi préparer la sortie de crise. Après l'urgence, il faudra pouvoir accompagner la relance de notre économie en soutenant nos entreprises et leurs investissements. Il faut donc s'y engager.

Face à cette situation, nous avons bâti un Plan global d'1,4 milliards d'euros pour relancer l'économie régionale dans les meilleurs délais. Nous pourrons nous appuyer sur nos partenaires, nos trois grandes Métropoles et nos territoires pour agir dans ce cadre.

Notre réactivité est essentielle si nous voulons avoir, demain, une capacité de rebond. La Région Sud, aux côtés de l'Etat et de nos 5 millions d'habitants, s'engage à être à la hauteur de l'enjeu » a déclaré Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président de Régions de France.

"Nous sommes pleinement mobilisés, en étroite collaboration avec la Région pour mettre en œuvre les mesures nécessaires.

Cette crise est exceptionnelle et nous devons sans cesse nous y adapter. Le point délicat est de trouver le bon équilibre entre la nécessité de confinement et le fait que l'économie du pays ne doit pas s'arrêter totalement" a déclaré Pierre DARTOUT, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.